



Bonneval, le 17 octobre 2022



Monsieur le Président
Chambre Régionale des Comptes
15, rue d'Escures
BP 2425
45032 ORLEANS CEDEX 1

Le Directeur

Nos Réf : D/PV/CH/2022-74
Vos Réf : greffe n°D2021-457/LC
Objet : notification du rapport d'observations
définitives relatives au contrôle des comptes et de
la gestion du centre hospitalier Henri Ey de Bonneval
PJ : organigramme de direction

Monsieur le Président,

En ma qualité de représentant légal du Centre Hospitalier Henri Ey de Bonneval, j'accuse réception du rapport d'observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion du CH Henri Ey de Bonneval.

Je tiens à rappeler que la situation financière, médicale et sociale du centre hospitalier Henri Ey est saine de 2017 à 2022 :

- financier : le taux de marge brut est de 7,80% en 2017 à 9,40 % en 2021 ; la CAF est passée de 3 296 889€ en 2017 à 3 961 580 en 2021.
- médical : renforcement des effectifs médicaux (inscrits au conseil de l'ordre) - entre octobre 2018 et octobre 2022, il est constaté une augmentation de +15 %
- social : dialogue social de qualité – grèves marginales

Recommandation n°1 : Respecter la réglementation en matière de recrutement et de rémunération des agents contractuels, notamment les dispositions de l'article L.332 .15 du code général de la fonction publique

Des démarches ont déjà été engagées durant le contrôle :

1. S'agissant de la publication des postes de Directeur adjoint, le poste de directeur adjoint en charge des usagers et des projets a été publié au JO du 17 juin 2022 et a donné lieu au recrutement d'une directrice adjointe titulaire.

Direction Générale
32 rue de la Grève – 28800 Bonneval
tél. 02 37 44 76 02 – fax 02 37 44 76 82

Siège social
32 rue de la Grève
28800 Bonneval

tél. 02 37 44 76 00
fax 02 37 44 76 82
www.ch-henriey.fr

Deux postes de directeurs adjoints l'un pour les Ressources Humaines et l'autre pour la qualité ont été publiés au JO du 9 septembre à l'attention des élèves directeurs. Cette parution n'a malheureusement donné lieu à aucune candidature.

Il a été proposé à l'établissement de republier un poste lors d'un additif DH du 13/10. Le poste de directeur adjoint en charge des ressources humaines a donc été republié.

2. S'agissant du niveau de rémunération des directeurs adjoints contractuels, le niveau indemnitaire a été revu significativement à la baisse durant l'exercice du contrôle. Ce processus de révision du niveau de rémunération des directeurs adjoints contractuels va se poursuivre.

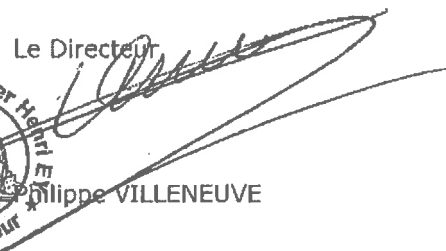
3. Durant le contrôle, il a été constaté deux départs de directeur adjoint contractuel : Le directeur adjoint contractuel en charge des usagers au 01/09/22 et la directrice adjointe contractuelle en charge des ressources humaines au 01/11/22.

4. Comme annoncé dans le 1^{er} point, une directrice adjointe titulaire a été recrutée et a pris ses fonctions, ce jour, le 17 octobre.

5. Suite aux départs de directeurs adjoints contractuels et au recrutement de directeur adjoint titulaire, vous trouverez ci-joint l'organigramme de direction mis à jour qui ne fait apparaître que deux directeurs adjoints contractuels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur



Philippe VILLENEUVE



ORGANIGRAMME DE DIRECTION

Directeur général

Directeur-adjoint
Affaires financières et
Services économiques
Et Logistiques

Ingénieur hospitalier
Direction SI et
Communication

Directeur-adjoint
Qualité et gestion des
Risques et Pôle médico
Social

IDE Cadre de Santé
Direction des soins

Ingénieur hospitalier
Direction des travaux

Directeur-adjoint
Clientèle, affaires
Juridiques et Projets

Directeur adjoint
DRH
Poste publié

CONTRACTUELS

TITULAIRES